

# CARRELAGE INSTALLÉ DANS LES ESCALIERS - INTÉRIEUR/ EXTÉRIEUR

## 318S-2016-2017

### (A) BACS D'ACIER

- Tige d'acier et treillis d'armature approximativement à 13 mm du fond du bac d'acier. L'installation selon le détail 309F-2016-2017 en omettant la membrane de désolidarisation ou le pare-vapeur.

### (B) MARCHES EN ACIER

- Latte métallique fixée à l'appui de métal sur les marches et contremarches d'acier à l'aide de fil de fer ou soudée par point par le fabricant d'escaliers. Installer les carreaux selon la méthode détaillée 308W-2016-2017 en omettant la membrane de désolidarisation ou le pare-vapeur.

### (C) MARCHES EN BOIS - INTÉRIEUR SEULEMENT

- Clouer la latte métallique galvanisée au support de bois par-dessus la membrane de désolidarisation (Pare-vapeur). Installer le lit de mortier et les carreaux selon la méthode détaillée 308W-2016-2017 en augmentant l'épaisseur minimum de la couche de mortier des surfaces horizontales à 32 mm.

- (D) Application des matériaux selon la méthode 310F-2016-2017 (A) pour les marches et la méthode 302W-2016-2017 pour les contremarches.

- (E) Application des matériaux selon les méthodes 303W-2016-2017 et 311F-2016-2017 en prenant soin d'appliquer au besoin une mince couche de ragréage sur le support et d'allouer une période de mûrissement minimale de 24 heures avant de procéder à l'installation des carreaux.

### RESTRICTIONS

- Les adhésifs organiques ne sont pas acceptables pour ce genre d'installation.

### AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Pour faciliter l'entretien, installer des accessoires de plinthe arrondis ou des profilés de mouvement le long du joint aux points de rencontre des marches et des contremarches. Les escaliers à charpentes de bois ne sont pas recommandés à l'extérieur. Les marches d'escalier extérieur devraient avoir une légère pente pour permettre le drainage. Installez, si requis, une surface tactile pour les malvoyants avant le début des marches. Au besoin, appliquer une bande de 51 mm de couleur contrastante en bordure de la première et de la dernière marche.
- Le terrazzo prémoulé et les pierres naturelles peuvent être installés pourvu que leurs propriétés antidérapantes respectives soient conformes et acceptables.
- Aux détails B et C, un lit de mortier peut être installé sur couche de base éraflée fraîche.
- Des nez-de-marche préfabriqués ou des insertions de Carborundum devraient être installés pour plus de sécurité.
- La résistance au glissement des marches doit être de 0,6 minimum en conditions sèches ou mouillées.
- Le carrelage employé pour les installations extérieures doit être résistant au gel.
- Pour prévenir les risques de fissuration, appliquer un mastic de scellement ou un joint de mouvement préfabriqué à la rencontre des marches et des contremarches.
- Une membrane d'imperméabilisation (ANSI A118.10-10) est recommandée pour les installations à l'extérieur. Suivre les directives du fabricant.
- La hauteur des contremarches doit être d'au moins 125 mm sans toutefois dépasser 180 mm.
- Les contremarches et les marches doivent avoir une hauteur et une profondeur égales et constantes pour chacune des marches d'un escalier.
- Les marches doivent avoir une course libre d'au moins 280 mm à chacune des marches successives.
- Les nez-de-marche ne doivent pas saillir les contremarches et bordures. Les bords d'attaque des marches devraient présenter un rayon ou un angle oblique entre 8 mm et 13 mm sur l'horizontal.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au détail 301MJ-2016-2017.
- Pour les Détails A, B, D et E, appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 % dans les endroits extérieurs ou sujets à des conditions mouillées et d'au moins 80 % dans les endroits intérieurs secs.
- Selon le Détail C, appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal à 80%.

